

Séance du mercredi 21 juin 2017, à 8h30, à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Ordre du jour

1. Communications
2. Questions orales

Département des finances

3. Arrêté portant approbation de la fusion entre les communes mixtes de Haute-Ajoie et de Rocourt
4. Arrêté portant approbation de la fusion entre la commune mixte de Val Terbi et la commune municipale de Corban
5. Modification de la loi concernant la circonscription de la République et Canton du Jura en trois districts (première lecture)
6. Arrêté approuvant les comptes de la République et Canton du Jura pour l'exercice 2016
7. Rapport 2016 du Contrôle des finances

Département de l'intérieur

8. Modification de la loi portant introduction à la loi fédérale sur les allocations familiales (allocations de naissance et d'adoption) (deuxième lecture)

Département de l'environnement

9. Arrêté portant ratification de compléments au plan directeur cantonal (fiche 5.10 «Energie hydraulique»)
10. Arrêté octroyant un crédit destiné à financer la réalisation de l'itinéraire cyclable Delémont–Soyhières, mesure no 10 de l'agglomération de Delémont (crédit supplémentaire)
11. Arrêté octroyant un crédit destiné à financer la réalisation de l'itinéraire cyclable Chevenez–Rocourt–Réclère, secteur Combe de Goule (Chevenez) – limite Réclère (Grandfontaine)
12. Interpellation no 877
Géothermie en Haute-Sorne : que va-t-il se passer maintenant ? Géraldine Beuchat (PCSI)
13. Interpellation no 878
Projet de géothermie profonde : quelle place pour le débat démocratique ? Loïc Dobler (PS)

A 11 heures, le Parlement jurassien aura plaisir à accueillir officiellement les autorités communales de Moutier à l'occasion d'une cérémonie solennelle. Celle-ci sera ponctuée d'un apéritif.

Delémont, le 19 juin 2017



Le président :
Frédéric Lovis

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître